

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENÇA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 11

DELIBERATION N°11 -2020

Séance du 26 mai 2020



L'an deux mille vingt le mardi 26 mai à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 15 mai s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. ALLAUD Laurent, Mme BLANC-POUILLARD Brigitte, M. BOCCOZ Yves, M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Frédéric, M. NOMIUS Jean-Pierre, Mme PESCIO Patricia, M. ROBERT Joël, Mme ROBERT Valérie, Mme STEFANI Noëlle, M. THOMASSIN Gilles.

Secrétaire de séance : Mme Patricia PESCIO

Objet : Désignation représentant de la commune en charge de la forêt

Le Maire signale aux membres présents que les Communes Forestières des Hautes-Alpes par courrier du 16 mars 2020 demandent la désignation d'un élu membre titulaire et de son suppléant en charge de la forêt dans la commune.

Le Maire, Rémi COSTORIER, propose :

- Titulaire : Brigitte BLANC-POUILLARD
- Suppléant : Joël ROBERT

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **Accepte** la proposition de son Maire.

Fait et délibéré, le 26 mai 2020.

Le Maire,

Rémi COSTORIER

